

Vitesse

Rapidité d'exécution du travail (par rapport à la moyenne pour un travailleur valide) quel que soit le résultat.

La rapidité d'exécution est souvent le fruit d'un long travail, de répétition. Il faut la connaissance parfaitement précise du geste à réaliser. Lorsque l'on examine de près un travail donné, on s'aperçoit que le temps nécessaire pour l'exécuter est fonction d'un nombre important de conditions dont la somme ou la répétition peut faire allonger ou diminuer considérablement le temps alloué. Prendre, par exemple, les unes après les autres des pièces semblables dans une caisse pour les poser sur une table, sera exécuté plus ou moins rapidement, selon le nombre de pièces qui ont déjà été prélevées, l'emplacement de la caisse, la façon dont on peut saisir les pièces, l'encombrement progressif de la table sur laquelle elles doivent être posées.

Critères d'évaluation

- Inférieure à 30 % de la moyenne d'une personne valide
- De 30 % à 49 % de la moyenne d'une personne valide
- De 50 à 69 % de la moyenne d'une personne valide
- De 70 % à 89 % de la moyenne d'une personne valide
- Supérieure ou égale à 90 % de la moyenne d'une personne valide

À retenir

- La rapidité d'exécution est fonction des capacités des travailleurs mais est aussi influencée par la manière dont le travail est organisé, la disposition du matériel nécessaire à l'exécution de la tâche.
- L'importance des facteurs psychologiques sur le rendement est considérable. Les soucis familiaux, les conflits de groupe, les conflits individuels, l'ennui interviennent de façon plus ou moins perceptibles pour modifier les temps.
- Un rythme de travail trop lent fatigue le travailleur habile et vif autant qu'un rythme trop rapide qui dépasse ses possibilités.
- Pour une bonne évaluation, il faut combiner vitesse et qualité du travail réalisé.